

## PRIÈRES.

La Chambre des communes, par son Greffier, transmet un message avec un Bill (4), intitulé: "Loi établissant des dispositions temporaires pour la réglementation du crédit aux consommateurs", auquel elle désire le concours du Sénat.

Ledit bill est lu la première fois, et—

Ordonné: Qu'il soit inscrit à l'Ordre du jour pour une deuxième lecture plus tard au cours de la séance.

L'honorable sénateur Beaubien, pour l'honorable sénateur Farris, du comité spécial du Sénat nommé aux fins d'étudier toute mesure législative ou autre matière qui lui est référée, et auquel a été référé le Bill (2), intitulé: "Loi octroyant une aide à Sa Majesté pour la défense et la sécurité nationale", fait rapport que le comité a étudié ledit bill et l'a chargé de le rapporter au Sénat.

Ledit bill est alors lu la troisième fois.

Étant posée la question de savoir si ce bill doit être adopté,  
Elle est résolue par l'affirmative.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce bill.

Suivant l'Ordre du jour, le Sénat passe à la suite du débat sur le discours prononcé du Trône par Son Excellence le Gouverneur général à l'ouverture de la présente session du Parlement et sur la motion de l'honorable sénateur Dupuis, appuyée par l'honorable sénateur Barbour, demandant:

Que l'adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général du Canada, afin de lui offrir les humbles remerciements de cette Chambre pour le gracieux discours qu'il a plu à Son Excellence de prononcer devant les deux Chambres du Parlement, savoir:

A Son Excellence le maréchal le très honorable vicomte Alexander of Tunis, Chevalier de l'Ordre très noble de la Jarretière, Chevalier grand-croix de l'Ordre très honorable du Bain, Chevalier grand-croix de l'Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges, Compagnon de l'Ordre très élevé de l'Étoile des Indes, Compagnon de l'Ordre du Service distingué, décoré de la Croix militaire, Gouverneur général et commandant en chef du Canada.

## QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE:

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblés en Parlement, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'Elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Il est—

Ordonné: Que ledit Ordre du jour soit ajourné à la prochaine séance du Sénat.